

AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE ALT -SAINT-BRIEUC LOUDEAC

Bilan d'activité 2023
Mars 2024

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION	4
2.1. Composition des ménages	4
2.2. Ages	5
2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.	6
2.4. Orientation des ménages	7
2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT	8
2.6. Durée moyenne des séjours	8
2.7. Les sorties	9
2.8. Le taux d'occupation.....	10
3. PAROLES ET TEMOIGNAGES	10
DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE ET PLAN D'ACTIONS	
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	13

1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une pension de famille (30 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Deux structures d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places) et Hybiscus (26 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL) et dans l'Urgence (ASRU)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'Intermédiation Locative (IML)
- ▶ Des mesures de placement extérieur (PEXT) avec le SPIP de St Brieuc
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ **Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)**

Le dispositif d'Aide au Logement Temporaire a pour mission l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées, sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, l'organisme doit s'efforcer de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun (Maison du Département, CCAS...), au financement de droit commun tel que le nouveau dispositif d'accompagnement social issu de la refondation sociale (Accompagnement Vers et Dans le Logement) afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

Le dispositif ALT correspond donc à une étape dans un parcours d'insertion et n'est pas une fin en soi.

Ce dispositif s'inscrit également, selon les textes, dans le cadre d'une logique d'hébergement en urgence des ménages en difficulté. Dans ce cas, il correspond aux situations de grande précarité (familiale, économique). Les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales cibles.

Le dispositif ALT de l'association comprend un parc de :

- ◆ 28 logements pour une capacité d'accueil de 54 places
- ◆ 40 places sur le territoire de Saint-Brieuc, dont 9 dédiées à l'urgence (6 pour l'accueil des FVVC)
- ◆ 18 places sur le territoire de Loudéac dont 4 dédiées à l'accueil de Femmes Victimes de Violences Conjugales et 4 autres places pour les FVVC financées dans le cadre des places dites Grenelle.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

En 2023, **59 ménages ont été hébergés** sur le dispositif (64 en 2022, 71 en 2021, 49 en 2020, 54 en 2019) pour un **total de 97 personnes**. (109 en 2022, 128 en 2021, 86 en 2020, 97 en 2019)

- 37 ménages pour 53 personnes sur le volet insertion (Saint-Brieuc –Loudéac)
- 22 ménages pour 44 personnes sur le volet urgence

EFFECTIF PRESENT	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		Loudéac Urgence		TOTAL	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Personnes isolées	14	14	10	10	15	15	1	1	40	40
Couple sans enfant	-	-	-	-	2	4	-	-	2	4
Couples avec enfant(s)	2	9	-	-	-	-	-	-	2	9
Familles monoparentales	3	9	8	23	1	2	3	10	15	44
TOTAL	19	32	18	33	18	21	4	11	59	97

Les ménages accompagnés en ALT sont pour 67% des personnes isolées (contre 62% en 2022 et 75% en 2021). Nous avons également accueilli 25% de familles monoparentales (contre 38% en 2022 et 25% en 2021).

L'Urgence à Saint Brieuc a la particularité d'être orientée vers deux publics : Les ALT urgence gérés par la Boutique Solidarité pour un public de la rue en situation de marginalité, et les ALT urgence FVVC gérés par le CHRS Clara Zetkin composé d'un logement en diffus mais aussi d'un logement sécurisé au sein du collectif. Ce logement, composé de deux chambres, laisse la possibilité de réaliser du co-hébergement.

PERSONNES ENTREES SUR L'ANNEE

2.1. Composition des ménages

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Isolé	7	78 %	7	54 %	7	100 %	-	-	21	68 %
Isolé + 1 enfant	-	-	3	23 %	-	-	-	-	3	10 %
Isolé + 2 enfants	1	11 %	3	23 %	-	-	1	50 %	5	16 %
Isolé + 3 enfants	-	-	-	-	-	-	1	50 %	1	3 %
Isolé + 4 enfants et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 1 enfant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 2 enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 3 enfants	1	11 %	-	-	-	-	-	-	1	3 %
Couple+ 4 enfants et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9	100 %	13	100 %	7	100 %	2	100 %	31	100%

Nous retrouvons sur les entrées faites en 2023 la proportion importante de personnes isolées sur les ALT « insertion ». La proportion de famille monoparentale est issue principalement des ALT « urgence FVVC ».

Sur les ALT Urgence FVVC, Loudéac et St Briec, 53% des ménages accueillis sont des familles monoparentales alors qu'elles ne représentent que 29% des personnes accompagnées sur les ALT. En effet, les femmes accueillies dans le cadre des violences conjugales sont souvent accompagnées de leurs enfants.

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
Hommes	8	53 %	3	14 %	5	71 %	-	-	16	31 %
Femmes	2	13 %	10	45 %	2	29%	2	29 %	16	31 %
Enfants	5	34 %	9	41 %	0	-	5	71 %	19	37 %
TOTAL	15	100 %	22	100 %	7	100 %	7	100 %	51	100 %

En 2023, nous avons accueilli 31 nouveaux ménages pour 51 personnes soit 7 ménages et 16 personnes de moins qu'en 2022.

Les répartitions en pourcentage des hommes, femmes et enfants sont similaires à 2022.

2.2. Ages

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
0-17 ans	5	33 %	9	41 %	-	-	5	71 %	19	37 %
18-25 ans	3	20 %	3	14 %	1	14 %	-	-	7	14 %
26-35 ans	2	13 %	4	18 %	1	14 %	1	14 %	8	15 %
36-45 ans	4	27 %	2	9 %	1	14 %	-	-	7	14 %
46-55 ans	1	7 %	2	9 %	2	29 %	1	14 %	6	12 %
56-65 ans	-	-	2	9 %	2	29 %	-	-	4	8 %
> 65 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	15	100 %	22	100 %	7	100 %	7	100 %	51	100 %

En 2023, le nombre de mineurs accueillis reste stable aux alentours de 37%. Si l'ensemble des tranches d'âge reste stable, nous constatons cependant une forte augmentation de la tranche des 18-25 ans (de 6% 2022 à 14% 2023).

2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	2	22 %	3	23 %	4	58 %	-	-	9	29 %
RSA + salaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RSA majoré	-	-	1	8 %	-	-	-	-	1	3 %
Contrat aidé (CAV, CAE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage indemnisé	2	22 %	-	-	1	14 %	1	50 %	4	13 %
Indemnités de stage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaire	2	22 %	3	23 %	1	14 %	-	-	6	20 %
Prestations familiales	-	-	1	8 %	-	-	-	-	1	3 %
AAH	-	-	1	8 %	1	14 %	-	-	2	6 %
Retraite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans ressources	3	34 %	3	22 %	-	-	-	-	6	20 %
Indemnités journalières	-	-	1	8 %	-	-	-	-	1	3 %
Pension Invalidité	-	-	-	-	-	-	1	50 %	1	3 %
Autres Ressources	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9	100 %	13	100 %	7	100 %	2	100 %	31	100 %

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	3	33 %	3	23 %	-	-	-	-	6	19 %
Moins de 300 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 300 à 600 €	2	22 %	2	15 %	5	72 %	-	-	9	29 %
De 600 à 1 000 €	1	11 %	6	47 %	1	14 %	2	100 %	10	33 %
Plus de 1 000 €	3	33 %	2	15 %	1	14 %	-	-	6	19 %
TOTAL	9	100 %	13	100 %	7	100 %	2	100 %	31	100 %

En 2023, 20% des ménages entrés sur le dispositif ALT sont sans ressources. Ils étaient 11% en 2022 et 2% en 2021. C'est un chiffre en forte augmentation qui n'est pas sans poser question sur ce dispositif impliquant le paiement d'une participation financière mensuelle. Lorsque l'accès à des ressources se débloque, des échéanciers sont mis en place pour régulariser la dette contractée.

L'ALT est normalement une « passerelle » dans l'attente de l'attribution d'un logement.

31 % des ménages sont au RSA (contre 22% en 2022 et 42% en 2021).

19% des ménages ont un salaire (contre 38% en 2022 et 32% en 2021).

48% ont des revenus inférieurs à 600 euros (34% en 2022, 48% en 2021, 43% en 2020).

19% des ménages perçoivent plus de 1000 euros (Contre 37% en 2022, 31% en 2021).

2.4. Orientation des ménages

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC URGENCE		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
MDD	-	-	1	8 %	1	14 %	-	-	2	6 %
SPIP	4	44 %	-	-	-	-	-	-	4	13 %
Autres TS	-	-	1	8 %	1	14 %	-	-	2	6 %
Mission locale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CMP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Adalea	-	-	1	8 %	3	44 %	1	50 %	5	16 %
Usager lui-même	-	-	-	-	1	14 %	-	-	1	3 %
115	-	-	9	68 %	-	-	-	-	9	30 %
SIAO	5	56 %	-	-	-	-	-	-	5	16 %
Autre*	-	-	1*	8 %	1**	14 %	1***	50 %	3	10 %
TOTAL	9	100 %	13	100 %	7	100 %	2	100 %	31	100 %

*Autre : 1 Asso GGP

**Autre : 1 LH 56

***Autre : 1 Gendarmerie

L'entrée sur les dispositifs se fait différemment pour les ALT d'insertion et les ALT d'urgence depuis la mise en place du SIAO.

- Les orientations sur les ALT d'insertion de Saint Briec et Loudéac se font uniquement par le biais du SIAO.
- Les orientations sur les ALT urgence se font via le SIAO Urgence (115) et en lien avec d'autres services de l'association : Boutique Solidarité, Accueil Ecoute Femmes, le dispositif d'Aller-Vers à Loudéac... Des orientations sur les ALT femmes victimes de violences peuvent être accompagnées par les MDD ou les gendarmeries qui travaillent souvent la sortie du domicile conjugal en lien avec les équipes.

Pour le volet insertion, ce tableau reprend les différentes orientations indiquées sur le dossier unique de demande d'admission SIAO permettant d'identifier la source de l'orientation.

2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
SDF	1	11 %	1	8 %	-	-	-	-	2	6 %
Expulsion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Logement de fortune	3	33 %	1	8 %	-	-	-	-	4	13 %
Séparation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Insalubrité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hébergé chez un tiers (ami/famille)	1	11 %	2	15 %	3	43 %	2	100 %	8	26 %
Hébergé en CHRS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incarcéré	4	45 %	-	-	-	-	-	-	4	13 %
Hospitalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre* :	0	-	9*	69 %	4**	57 %	-	-	13	42 %
TOTAL	9	100 %	13	100 %	7	100 %	2	100 %	31	100 %

* Autre : 5 orientations 115 ; 1 domicile conjugal ; 1 MdD ; 1 hôtel CD ; 1 abri de nuit

** Autre : 1 CADA ; 1 LH 56 ; 1 ALT Urgence ; 1 logement AMI

En 2023, 19% des personnes étaient sans domicile fixe ou en logement de fortune avant d'entrer en ALT et 26% étaient hébergées chez des tiers. 13% étaient en situation d'incarcération ce qui s'explique par le public pris en charge sur le dispositif de Placement Extérieur.

MENAGES SORTIS SUR L'ANNEE

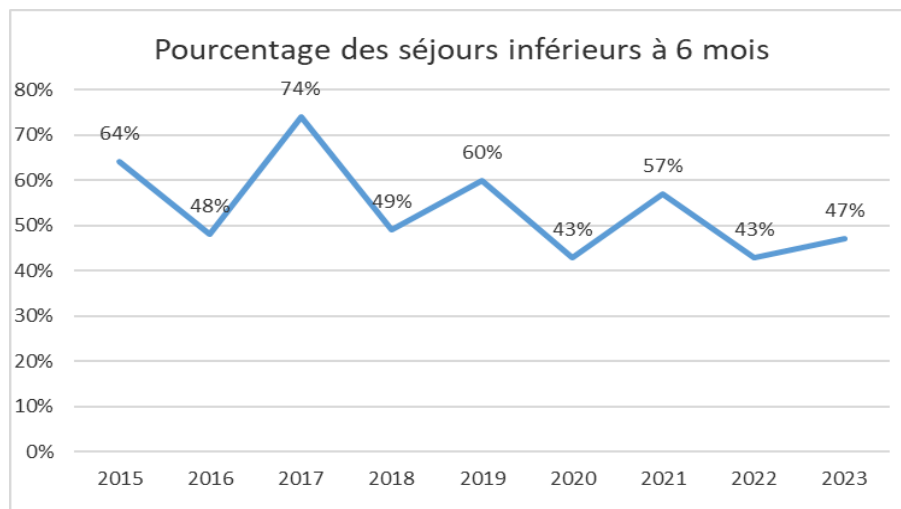
32 ménages ont quitté le dispositif ALT en 2023 (38 en 2022, 18 en 2021, 26 en 2020, 33 en 2019).

2.6. Durée moyenne des séjours

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC URGENCE		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Moins d'un mois	-	-	2	17 %	-	-	-	-	2	6 %
De 1 à 3 mois	1	14 %	5	41 %	2	18 %	-	-	8	25 %
De 3 à 6 mois	1	14 %	2	17 %	2	18 %	-	-	5	16 %
De 6 à 9 mois	1	14 %	1	8 %	4	37 %	1	50 %	7	22 %
De 9 à 12 mois	2	29 %	-	-	1	9 %	-	-	3	9 %
Plus de 12 mois	2	29 %	2	17 %	2	18 %	1	50 %	7	22 %
TOTAL	7	100 %	12	100 %	11	100 %	2	100 %	32	100 %

Concernant les durées de séjour en 2023, on peut distinguer 3 blocs à peu près équilibrés (31% moins de 3 mois, 38% 3 à 9 mois et 31% 9 mois et plus) qui montrent bien la disparité des situations que nous pouvons accueillir.

En 2023, 47 % des ménages ont une durée de séjour inférieure à 6 mois, soit 4 points de plus par rapport à N-1. Depuis plusieurs années, une tension est perceptible au niveau de l'entrée en logement. Le marché de l'immobilier est sous tension, avec plus de demandes que de logements vacants aussi bien dans le parc public que privé. En regardant le graphique on constate une baisse globale des séjours inférieurs à 6 mois.



Presque de manière systématique une mesure AVDL est contractualisée à l'entrée en ALT afin d'accompagner le ménage. Concernant les ALT FVVC, un accompagnement spécifique, en lien avec les violences vécues, est mis en place par les professionnelles du CHRS Clara Zetkin pour Saint Briec et du CHRS Ker Gallo pour le secteur de Loudéac.

2.7. Les sorties

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Sortie vers le logement										
parc privé	-	-	-	-	2	18 %	-	-	2	6 %
parc public	1	14 %	4	33 %	1	9 %	1	50 %	7	22 %
Maison Relais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous location	2	29 %	-	-	1	9 %	-	-	3	9 %
Sortie vers de l'hébergement										
CHRS – ALT- stabilisation	1	14 %	3	8 %	1	9 %	1	50 %	4	13 %
Hébergement chez un Tiers ou en famille	1	14 %	1	8 %	-	-	-	-	2	6 %
Hébergés en Foyer	-	-	-	18 %	-	-	-	-	2	6 %
Autre	-	-	3*	25 %	5**	45 %	-	-	8	25 %
Situation inconnue	2	29 %	1	8 %	1	9 %	-	-	4	13 %
TOTAL	7	100 %	12	100 %	11	100 %	2	100 %	32	100 %

* 3 Autre : 3 Retours au domicile Conjugal ;

** 5 Autre : 1 séparation ; 1 déménagement ; 1 entrée Formation ; 1 retour pays et 1 communauté religieuse

Le taux d'accès au logement privé est toujours stable, aux environs de 5%. Cependant en 2023, le taux d'accès à des logements du parc public est descendu à 22% soit 15 points de moins qu'en 2022 (37% en 2022, 39% en 2021, 42 % en 2020). Ces chiffres traduisent la tension sur le parc public et l'augmentation des délais d'attente.

La disparité des situations se voit également à travers les sorties dites « Autres » (25%) en augmentation de 15 points par rapport à 2022.

Cette année seulement 28 % des ménages hébergés ont accédé à un logement autonome contre 42% en 2022. Cela illustre la forte baisse liée aux tensions sur le marché immobilier.

Concernant les ALT FVVC, les sorties sont souvent liées à une entrée sur un dispositif d'insertion tel que le CHRS Clara Zetkin mais aussi des accès au logement autonome. Parfois, la femme fait le choix d'un retour au domicile, nous respectons ce choix et indiquons à celle-ci que nous restons disponibles au besoin. Le départ du domicile est semé de doutes, nécessite un cheminement, les allers et retours font souvent parti du processus.

2.8. Le taux d'occupation

Au 31 décembre 2023, le taux d'occupation global des ALT est de **76 %** (80 % en 2022, 91 % en 2021, 103 % en 2020 et 100 % en 2019). NB : Les chiffres 2019 à 2021 ne prenaient pas compte le logement d'Urgence à Loudéac

- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Loudéac est de **92 %** (104 % en 2022, 104 % en 2021, 95 % en 2021, 131 % en 2020 et 113 % en 2019) Cette baisse s'explique en partie par la réhabilitation urbaine d'un bâtiment dans lequel nous avons un logement et le temps d'aménager le nouveau logement (1mois).
- Le taux d'occupation des ALT d'urgence FVVC de Loudéac est de **56 %**. (42 % en 2022, 38% en 2021 pour un logement).
- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Saint-Brieuc est de **76 %** (79 % en 2022, 80 % en 2021, 89 % en 2020 et 98 % en 2019).
- Le taux d'occupation des ALT d'urgence de Saint-Brieuc est de **77 %** (89 % en 2022, 132 % en 2021, 122 % en 2020 et 89 % en 2019).

3. PAROLES ET TEMOIGNAGES

Témoignage de Monsieur M. en ALT :

« Je suis arrivé à ADALEA, fin décembre 2022. Je suis content de l'accompagnement et du logement. L'appartement est bien situé dans le centre-ville et me permet d'aller à mes différents rendez-vous sur Loudéac (kiné, restos du cœur, croix rouge etc.) C'est bien pour mes enfants que je sois à Loudéac car c'est plus proche de là où ils sont : je peux les voir plus souvent. Ce dont j'ai besoin c'est de trouver un logement plus grand pour pouvoir recevoir mes enfants chez moi. Je tiens à remercier tous ceux qui m'accompagnent dans mes démarches. »

Témoignage de Monsieur en ALT :

« Un soutien sans faille et des conseils, un accompagnement qui m'ont rassuré (de bons conseils). Une association mais pas simplement, qui ne juge pas et qui remonte le moral quand il est au plus bas. Mon ALT s'est très bien déroulé et je souhaite aux futurs occupants de trouver la sérénité et le bonheur comme je l'ai trouvé. Un grand merci à l'équipe d'Adalea entre les bureaux et l'accueil de jour. »

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE ET PLAN D' ACTIONS

Défini pour la période 2020-2025, le Projet Associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il constitue une véritable boussole qui guide son action à travers :

- 5 valeurs socles : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;
- 1 ambition : *Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne*
- 5 visions
- 10 engagements.

Par déclinaison du projet associatif, le projet de service représente l'outil pour réinterroger le dispositif/action portée.e par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif. Défini en 2021 avec la participation active des parties prenantes du service, Il permet ainsi de rendre lisible les missions, les modes d'organisation et de fonctionnement et de définir les objectifs en matière de qualité de prestations/services rendus.

Son élaboration s'inscrit en articulation avec les évaluations interne et externe avec l'intégration des axes de progrès, identifiés lors de l'évaluation interne validée en 2020, dans le plan d'actions adossé au projet de services.



Priorité et axes de progrès identifiés en 2021 (nom de la fiche action)	Axe de progrès identifié via l'évaluation interne (à cocher si oui)	Objectifs et attendus	Réalizations au 31.12.2022	Perspectives 2023
Créer une plaquette de présentation du dispositif ALT	<input type="checkbox"/>	Informer les partenaires qui accompagnent les personnes orientées vers le dispositif Communiquer et faire un rappel des objectifs de l'ALT Informer les bénéficiaires du dispositif	Non réalisé	Créer une plaquette de présentation du dispositif ALT
Améliorer les conditions d'accueil des personnes hébergées	<input type="checkbox"/>	Optimiser l'état des lieux et le suivi du logement Améliorer la qualité de l'aménagement des logements (meubles, matériels) Améliorer la propreté du logement à l'accueil	Un état des logements a été effectué en juillet 2022 avec pour objectif de se saisir des prochaines sorties afin de rénover les logements.	Programmation des travaux des logements Renouvellement des équipements/mobilier en cohérence avec la campagne d'achats.lance lors de la campagne d'achat en lien avec les autres dispositifs.[PLH1]
Travailler à la remise à jour et à la création d'outils pour le dispositif	<input type="checkbox"/>	Permettre plus de fluidité pour les différents intervenants des sites et des actions Réviser l'opérationnalité de certains fonctionnements (redevance, répartition des interventions, ...)	Une réunion de fonctionnement a été mise en place entre les 4 chef-fes de service intervenant sur ce dispositif. Cette réunion est à décliner avec les équipes opérationnelles.	Réunion annuelle de travail ALT ayant pour ordre du jour : « Les limites de l'accompagnement »
Coordonner et évaluer le dispositif		Assurer le suivi global du dispositif	Réunion annuelle de bilan, de mutualisation et d'évaluation	Réunion annuelle de bilan, de mutualisation et d'évaluation

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2023 malgré un contexte tendu au niveau du logement sur le Département des Côtes d'Armor, 22% des ménages ont pu accéder à un logement dans le parc public. L'accès au parc public est possible notamment grâce aux rencontres régulières avec les bailleurs sociaux autour de l'outil Capacité à Habiter.

13% des ménages ont eu une « réorientation » vers un parcours insertion soit CHRS ou ALT sur un autre secteur géographique. En effet, lors de leur hébergement en ALT et malgré une mesure AVDL pour accompagner le ménage, l'autonomie n'était pas suffisante pour accéder au logement. Il a donc été proposé aux personnes de glisser vers un hébergement en CHRS afin d'avoir un accompagnement global.

De nouveau cette année, les équipes s'interrogent sur la limite de l'accompagnement sur ce dispositif, d'autant plus avec des durées d'hébergement qui s'allongent.

La crise du logement touche d'autant plus directement les ménages hébergés en ALT qui travaillent, souvent ils ont un revenu équivalent au SMIC mais qui leur permet difficilement d'avoir les garanties nécessaires face à un bailleur privé pour accéder à un logement.

Nous notons en 2023 la montée en puissance de l'orientation vers le dispositif IML qui permet de pouvoir accéder au logement avec en parallèle un accompagnement. Celui-ci sécurise le parcours auprès du bailleur.